



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, le lundi 16 décembre 2019 à 19 h 35, à laquelle étaient présents;

Monsieur Guy Germain, maire.

Mesdames, Messieurs Louise Magnan, Ghislain Matte, Shirley Drouin, Josée Martin, Pascal Cauchon et Annie Breau, tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Christine Genest, directrice générale, est aussi présente.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

**RÉSOLUTION NO. 2019-12-342**

**DEMANDE DROIT DE PASSAGE EMPRISE MUNICIPALE  
MODIFIANT LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-11-302**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est saisi d'une demande de servitude de passage pour une ligne électrique privée dans l'emprise du chemin appartenant à la Municipalité sur le lot portant le numéro 5 389 204 rang Sainte-Anne Sud, tel que décrit au plan de localisation présenté par Champagne et Matte, arpenteurs géomètre en date du 6 décembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan sera transmis par le Groupe MSD au notaire pour préparation du document notarié à intervenir entre les parties ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du conseil municipal pour l'acceptation de cette demande ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. GHISLAIN MATTE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil autorise la servitude de passage pour une ligne électrique privée dans l'emprise du chemin appartenant à la Municipalité sur le lot 5 389 204, rang Sainte-Anne Sud.

**QUE** le conseil autorise le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou la directrice générale adjointe, à signer l'acte notarié confirmant cette autorisation.

**QUE** cette résolution annule la résolution numéro 2019-11-302 du 11 novembre 2019.

**ADOPTÉE**



**RÉSOLUTION NO. 2019-12-343**

**FIN DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> LOUISE MAGNAN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De lever la présente séance.

**ADOPTÉE**



Christine Genest  
Directrice générale et secrétaire trésorière



Guy Germain  
Maire

